



NUMEROZERO

#34 - avril 2011 - gratuit !!

LE NUMÉRO ZÉRO, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Numéro Zéro est un projet stéphanois de média libre. Chaque ville possède maintenant ce type de média qui, tous interconnectés les uns avec les autres, permettent de faire remonter les informations de la base sans être filtrées par les détenteurs officiels de l'information (ces fameux « spécialistes ») qui appartiennent tous à de grands groupes économiques d'influence.

Numéro Zéro n'est géré par personne et il vous appartient. Nous devons toutes et tous devenir LE MEDIA, dénoncer les abus, alerter, soutenir la mobilisation des luttes.

Numéro Zéro existe sous trois formes : un site internet, hébergé chez lautre.net, sur lequel tout le monde peut publier des articles, une version papier à parution aléatoire (dont vous tenez dans les mains le n°34) gratuite et disponible dans divers lieux publics,

et une émission de radio qui présente une actualité des luttes sur les ondes de RADIO DIO 89.5 FM, un JEUDI sur deux, de 12h à 13h.

Le logiciel libre de publication utilisé pour la version internet du projet est SPIP, comme pour l'ensemble des réseaux INDYMEDIA, ce qui nous permet de relayer les informations automatiquement.

Numéro Zéro propose, aussi, régulièrement des soirées à thème avec projections et discussions/débats sur des sujets tels que les médias libres, les luttes locales, nationales ou internationales non médiatisées (sans papiers, Mapuche du Chili, anarchistes belorusses, etc...).

Numéro Zéro c'est puissant car un jour Superman et Numéro zéro ont fait un duel et celui qui a perdu a été condamné à porter son slip sur son pantalon

SOMMAIRE

- Luttes sociales.....pages 2-4
- Animaux.....page 4
- Luttes contre le fascisme, le racisme et les politiques migratoires.....pages 5-7
- Environnement et écologie p.8-9
- Contrôle social, prison, répression.....pages 10-13
- Luttes dans le monde....p.13-14

OÙ TROUVER CE JOURNAL À ST-ÉTIENNE ?

- L'Entre-pots café, place Jules Guesde
- Radio Dio, Foyer Clairvivre, Crêt de Roc
- Kiosque culturel de la Fac de tréfilerie
- Gran Lux, rue de l'Egalerie
- Librairie Lune et l'autre, 19 rue Pierre Bérard
- La Dérive, 31 rue basse des rives
- Sfero occupée, 5 rue Jean Barbier
- L'Assomoir : rue de la Richelandière
- La Ola : rue Elise Gervais
- Loulou cantine : rue Elise Gervais
- Mille choses : 21 rue Antoine Durafour
- Le Maki : 14 rue du 11 novembre
- Cinéma Le Méliès, place Jean Jaurès
- Cinéma Le France, rue de la Valse
- Sauf Imprévu
- Le Remue-Méninge : 59 rue Désiré Claude
- Les Pères Peinards : 5 rue du jeu de l'arc
- Le Misanthrope : rue antoine durafour
- La Friterie : rue Georges Dupré
- Mille choses : 21 rue Antoine Durafour
- Le Maki : 14 rue du 11 novembre

... ET À LYON

- La Gryffe : Lyon 7e, 7 rue Sébastien Gryphe
- De l'autre côté du pont : 25 cours Gambetta, 3e
- Le café fait sa Broc : 3 rue Dumenge, 4e



<http://lenumerozero.net>
<http://lenumerozero.lautre.net>
<http://lenumerozero@lautre.net>

NOTRE SANTÉ EN DANGER

Rassemblement le 2 avril

Usager-e-s, professionnel-le-s de santé, élu-e-s, il est temps de réagir ensemble !

La santé de chacune et chacun passe par un service public de santé et des soins de qualité et de proximité avec des personnels en nombre et formés.

Arrêtons la casse de la santé !

Après des années d'une politique de réduction des moyens et de réformes successives, la mise en place par la loi Hôpital Patient Santé Territoire (loi BACHELOT) des Agences Régionales de Santé (ARS) accélère la privatisation de notre système de santé. Pour le service public cela se traduit par des fermetures de services, fusions d'hôpitaux et réductions de personnels... Cela aboutit à de véritables déserts médicaux, dans les secteurs urbains comme à la campagne. La permanence des soins est menacée. Pour les malades et leurs proches, les distances augmentent, avec tous les risques et les coûts supplémentaires que cela comporte.

Les directeurs des ARS, nommés par le gouvernement, sont des superpréfets sanitaires régionaux. Ils détiennent tous les pouvoirs pour organiser la santé dans son ensemble, en appliquant les directives gouvernementales. La représentation des usager-e-s, des salarié-e-s, des personnels et des élu-e-s est réduite. Planifiant la désorganisation et la réduction des soins publics, les ARS favorisent le transfert vers le privé lucratif des soins les plus rentables pour le plus grand profit des groupes financiers de la santé et de leurs actionnaires.

Le nombre de centres de santé, de services de PMI diminue, la médecine scolaire est en voie de disparition, la médecine du travail risque

d'être totalement sous le contrôle du patronat...

Les maternités de proximité ferment les unes après les autres, et sont remplacées par des usines à bébés. Pour l'IVG, les objectifs sont aussi de concentrer leur pratique dans quelques centres, et le développement abusif de l'IVG médicamenteuse.

La psychiatrie peu à peu privée de ses moyens de soin devient un instrument de contrôle social s'appuyant sur le tout sécuritaire.

La sécurité sociale financée par les cotisations en fonction des revenus doit permettre à chacun de bénéficier des soins selon ses besoins : c'est un principe solidaire.

Arrêtons la casse de la sécu !

De nombreuses mesures ont fait reculer ce principe solidaire : forfaits, franchises, dépassements d'honoraires, pénalités, déremboursements... Ce qui reste à la charge des foyers ne cesse d'augmenter.

Tout cela pousse vers l'assurance privée individuelle celles et ceux qui en ont encore les moyens et c'est par millions aujourd'hui que des gens diffèrent ou renoncent aux soins.

Le gouvernement veut privatiser la protection sociale en favorisant la création d'un marché pour les assurances privées. Chaque annonce d'exonération de cotisation pour une entreprise ou un emploi, met à mal le financement solidaire de la sécurité sociale.

Le projet sur la dépendance prévoit l'obligation de souscrire une assurance individuelle privée dès l'âge de cinquante ans ce qui remet en cause le principe fondamental de solidarité.

Organisons-nous et soyons en masse le 2 Avril à 11 h devant la préfecture de St-Etienne !

*Pour sauvegarder et promouvoir la santé publique
Pour la sécurité sociale*

universelle et solidaire

Journée nationale d'action, tous ensemble dans toutes les régions !

Accès aux soins partout, pour tous et toutes : C'est un droit ! Défendons-le !

48 organisations associatives, syndicales et politiques nationales représentant usagers, personnels et élus (voir la liste complète sur le site du NumérZéro)

Le Pacte, approuvé à l'unanimité par les États Généraux du Service Public (Orly 29 et 30 janvier 2011) intègre désormais cet Appel du 2 avril 2011.

Saint-Etienne > Alertes
Publié le 28 mars 2011

Mercredi 30 mars RASSEMBLEMENT POUR LE MAINTIEN EN NOMBRE SUFFISANT DE STRUCTURES D'ACCUEIL DÉCENTES, NON SEULEMENT D'URGENCE MAIS AUSSI PLUS PÉRENNES.

Rassemblement devant le pavillon 16 de l'ancien hôpital Bellevue

La "fin de l'hiver" approche à grands pas, or à ce jour aucun signe tangible ne laisse espérer enfin un minimum d'espoir pour toutes les personnes en difficulté de logement.

15 mars : levée de la trêve hivernale ; les expulsions locatives vont pouvoir reprendre.

30 mars : fin du plan hiver ; des dizaines de personnes, familles et enfants compris, seront mises à la rue.

Comment accepter, sous prétexte que les températures devraient se radoucir, que les autorités expulsent des personnes isolées et des familles de leurs logements pour les jeter à la rue et ferment des hébergements d'urgence sans proposer des solutions humainement acceptables ? Comment accepter cela alors qu'il existe à St Etienne beaucoup d'immeubles et de logements vacants parfois depuis plusieurs années ? Comment accepter que des familles déjà mises en difficultés financières soient enfoncées par une expulsion de leur lieu d'habitation, que des enfants poursuivent leur scolarité dans ces conditions ? Ne restons pas indifférents à ces pratiques indignes qui sont maintenant contraires aux principes de la loi DALO (Droit au Logement Opposable).

Nous demandons l'arrêt des expulsions sans relogement. Nous demandons que le pavillon 16 de l'hôpital de Bellevue réquisitionné et aménagé par le préfet dans le cadre du plan hiver soit maintenu ouvert pour y créer des hébergements d'urgence.

Collectif pour que personne ne dorme à la rue, qui comprend notamment : RESF42, Al Qalam, CVDH, FCPE, FSU, La Passerelle, le comité Tchétchénie Loire/Haute-Loire, la LDH, les Réseaux citoyens de St Etienne, le Réseau de Solidarité avec les Roms, Sud Education, Terre Des Hommes42, Triangle, l'ACO, le CDAFAL, le CCFD, la CGT, la CIMADE



« FROTTER, TOUJOURS FROTTER, C'EST FINI, IL FAUT PAYER »

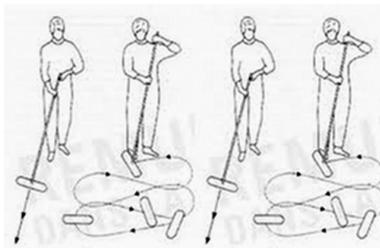
Le 7 mars 2002, des femmes de chambre d'Arcade, sous-traitant du groupe hôtelier Accor, se lancent dans une grève illimitée. D'habitude réputées pour leur absence de « culture salariale », des « mamas » africaines en boubous donnent le tournis en jonglant avec des chiffres et en faisant valoir leurs revendications : baisse des cadences de travail, paiement de toutes les heures effectuées, alignement sur les salaires des autres femmes de ménage du groupe. Une lutte qui s'avère formatrice sur le long terme et ouvre la voie au combat général contre le travail à temps partiel forcé, le sale boulot « racialisé » et le travail en miettes.

À peine les voyageurs descendus du train, des équipes montent avec sacs poubelles, balais et serpillières dans les wagons pour les nettoyer avec dextérité. Il en va de même chaque jour dans les bureaux après le départ des employés, ainsi que dans les hôtels où les clients ne croisent les femmes de ménage que furtivement. Un évitement organisé qui semble fait pour rendre ces travailleurs « invisibles ». C'est souvent à l'occasion d'une grève « improbable » que le grand public découvre leur existence individuelle ou collective, et qu'ils font (re)découvrir leurs exécrables conditions de travail. Ce fut le cas pour les éboueurs africains à Paris en mai 1968, en pleine bourrasque étudiante, ou encore pour les nettoyeurs du métro à la fin des années soixante-dix, en pleine campagne pour la « revalorisation du travail manue » : le gouvernement envisageait alors de substituer des travailleurs français aux immigrés et a tenté une requalification toute sémantique des postes de travail : le balayeur se métamorphosait ainsi en « technicien de surface ». Dans les années 2000, des mouvements de grève atypique que des femmes de ménage vont faire parler d'elles, et révéler la féminisation accrue de ce secteur du nettoyage [1].

« On sait quand on commence, jamais quand on finit ! »

« On n'a pas de salaire fixe, on ne sait pas combien on gagne à la fin du mois, parce qu'un jour c'est 6 heures, un autre c'est 3 heures. Et il n'y a pas de jours fixes », s'insurgent [les femmes de chambre d'Arcade], exigeant pêle-mêle le

paiement immédiat des heures réellement travaillées, les primes dues qui manquent sur les fiches de paie, une baisse des cadences, un local, etc. Estimant qu'elles effectuent un plein temps « caché », elles réclament d'être payées 8 heures par jour, soit l'équivalent d'un temps mensuel plein. Revendications moins anecdotiques qu'il n'y paraît. En effet, outre le temps partiel contraint qui caractérise de plus en plus le travail des femmes en général, elles subissent de plein fouet une gestion fort pernicieuse des variations d'activité dans l'hôtellerie où, à la différence des bureaux dont la surface à nettoyer reste stable, le nombre de chambres et donc la charge de travail change tout le temps en fonction du taux d'occupation. Au jour le jour, la « gouvernante » (chef d'équipe) leur donne donc le nombre de chambres à remiser, qui peut varier de dix à trente, selon un mode de calcul basé sur une moyenne de dix-sept minutes par chambre. Elles sont donc payées à la pièce (ou à la tâche) et non en fonction des heures figurant sur leurs contrats. Comme elles n'arrivent pas à tenir la cadence, soit elles font des heures supplémentaires non payées pour finir le quota de chambres qui leur a été assigné, soit on convertit les chambres non nettoyées en heures d'absence décomptées du salaire !



À cela s'ajoute l'inégalité entre les femmes de chambre d'Arcade et les « filles » employées directement pour Accor. Bien qu'elles effectuent côte-à-côte le même travail, la différence de traitement est par trop flagrante : les salariées d'Arcade doivent faire 4 à 5 chambres de l'heure, celles d'Accor ont un quota fixe de 2,5/h soit 19 chambres en 8 heures. Les payes varient de 610 à 1 220 euros ; les unes sont obligées de se cacher dans les toilettes des clients pour boire ou manger, les autres ont une pause déjeuner, etc. D'où un sentiment de « surexploitation » très fort parmi les femmes d'Arcade, vécu comme une humiliation permanente alimentée par le harcèlement de la « gouvernante » qui n'a de cesse de surveiller et de pousser à l'augmentation des cadences. Derrière ses airs de « petit chef », elle est le pivot d'un système

où coexistent, comme l'explique la sociologue Isabelle Puech, « différents niveaux d'exploitation salariale qui se structurent notamment autour de l'origine ethnique » : les « filles », plus jeunes, davantage au contact des clients, souvent d'origine espagnole ou portugaise ; et les femmes de ménage africaines, plus âgées, pour la plupart arrivées en France au début des années quatre-vingt dans le cadre du regroupement familial, exerçant là leur premier métier salarié à des postes « invisibles » (chambres, toilettes, locaux vides...). L'incapacité de ces dernières à lire ou à comprendre leur contrat de travail serait l'un des principaux critères d'embauche chez Arcade.

Quant à l'irrégularité du séjour, elle ne poserait guère de soucis. « Tu ramènes les papiers de ta grand-mère, ils vont t'embaucher ! » rigolent-elles. Toutes racontent les conditions d'embauche, le bouche à oreille, les candidatures spontanées, l'entretien initial au cours duquel mieux vaut paraître ignare, la condescendance affichée d'emblée, puis la brusque prise de fonction, la formation sur le tas et la découverte de la pénibilité du travail, l'absence de repos et déjà les premiers accidents, les soucis de santé (maux de dos, de reins, l'insomnie, les fausses couches, etc.).

Une partie craque et disparaît du jour au lendemain, la majorité continue de longues années en serrant les poings. Certaines complètent ce travail par un deuxième boulot ailleurs, dans des bureaux en nocturne par exemple. Leur paie cumulée, aussi minime soit-elle, ne constitue pas comme on le dit un « salaire d'appoint » mais bien plus le revenu principal pour des mères seules ou avec des maris en situation précaire, et des aînées qui envoient de l'argent aux parents au pays (...)

Mogniss H. Abdallah - Agence Im'media

Cet article est extrait du n° 87 de la revue *Plein droit* (décembre 2010), « Sur le front des frontières ». La suite de l'article est ici : <http://www.gisti.org/>



National > Divers
Publié le 1er février 2011

N' AUTRE ÉCOLE N° 28 — L'ÉCOLE DANS DIX ANS ? (2ÈME PARTIE)

Un numéro qui croise imagination et analyse.

L'avenir a-t-il une suite ? Dans ce second volet de notre dossier "L'école dans dix ans", nous avons tenté de renouveler notre approche et de conduire le lecteur vers cette question qui clôt provisoirement "l'aventure" : comment sortir du cauchemar ? Conjugués au futur, les cauchemars sont des garde-fous : ils nous disent les dangers possibles, ils nous incitent à nous réveiller. À retourner au réel, à y construire du positif, à ne pas céder au repli. Attention, il ne s'agit pas de faire dans l'optimisme de commande ; nous sommes bien dans un temps de dangers et d'incertitudes. Mais "ne rien tenir pour assuré engage à combattre comme si rien n'était impossible." _ (Raoul Vaneigem)

L'avenir sera surtout fait de surprises et d'inattendu, à l'image de cette révolte d'octobre – un peu trop sage – qui est quand même venue bousculer le train-train de cette rentrée 2010 et... l'agencement de notre numéro ! Nous lui consacrons en effet un mini-dossier, en espérant contribuer à un éclairage différent pour lancer la réflexion sur ce nouvel épisode des luttes sociales. La suite ? au prochain numéro, comme on dit dans ces cas-là.

Pour permettre aux lecteurs de découvrir la revue nous proposons un envoi gratuit du numéro en Pdf sur simple demande à nautrecole@cnt-f.org

N'Autre école n° 28 : 4 € en version papier, 2 € en version électronique Abonnement : 20 € pour 5 n° (revue N'Autre école, CNT-FTE, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris, chèques à l'ordre de CNT-FTE) commande en ligne possible sur le site

<http://cnt-f.org/nautrecole/>
nautrecole@cnt-f.org



animaux

International > Mobilisations
Publié le 19 février 2011

SEMAINE MONDIALE D'ACTIONS POUR L'ABOLITION DE LA VIANDE Campagne de janvier 2011 - Communiqué de clôture

Parce que la production de viande implique de tuer les animaux que l'on mange, parce que nombre d'entre eux souffrent de leurs conditions de vie et de mise à mort,

Parce que la consommation de viande n'est pas une nécessité,

Parce que les êtres sensibles ne doivent pas être maltraités ou tués sans nécessité,

L'élevage, la pêche et la chasse des animaux doivent être abolis.

Les animaux tués pour devenir de la nourriture représentent près de 99% de l'exploitation animale, soit notamment 64 milliards d'animaux "de boucherie" tués par an dans le monde (sept millions trois cent mille par heure) auxquels s'ajoutent des centaines de milliards d'animaux aquatiques.

C'est dire l'extrême importance de la revendication d'abolition de la viande et de la lutte pour la populariser dans le monde entier.

Cette Semaine Mondiale d'actions pour l'Abolition de la Viande du 22 au 29 janvier 2011 - la première de cette année - a été une réussite. Des événements très divers (actions de rue, cercles de silence, opérations "barquette de viande humaine", marches de protestation...) ont été organisés dans plus de 70 villes, essentiellement en Europe, mais aussi en Afrique du Sud, dans les deux Amériques, en Inde ainsi qu'au Japon. Ils ont donné lieu à de très nombreux retours de la part des médias.

Tout au long de cette semaine, de très nombreuses personnes de par le monde, en multipliant les événements locaux, nationaux et à l'échelle mondiale, ont exprimé de façon forte et explicite l'idée que nos sociétés doivent abolir le meurtre des animaux pour la consommation de leur corps.

Même si nous nous situons dans la même perspective, nous ne faisons pas ici la promotion du végétarisme ou du végétalisme, nous ne tentons pas de convaincre chaque personne de changer individuellement son régime alimentaire. Nous nous efforçons plutôt de porter au niveau politique la question de la légitimité de la production et de la consommation de chair animale et de leur abolition légale.

Il s'agit de s'adresser à l'ensemble des citoyennes et des citoyens et d'engager un débat ouvert, sans tabou, sur cette question au sujet de laquelle la société tout entière doit prendre position. Ce débat devrait mener vers la décision politique de l'abolition de l'élevage, de la chasse et de la pêche.

C'est la raison pour laquelle sera organisée fin mai 2011 une seconde Semaine Mondiale d'actions pour l'Abolition de la Viande suivie d'une autre semaine fin septembre, et ainsi de suite.

Lien :

<http://meat-abolition.org> (en construction)

Des textes courts, d'introduction :
<http://abolitionblog.blogspot.com/>
<http://abolir-la-viande.org/>

Pour approfondir :
brochure "Abolir la viande"

Contact :
[contact\(at\)meat-abolition.org](mailto:contact(at)meat-abolition.org)



National > Mobilisations
Publié le 7 mars 2011

**NON À LA « LOI BESSON » ET À
LA XÉNOPHOBIE !
Collectif Non à la politique du pilori**

Les organisations soussignées qui, réunies dans le Collectif "Non à la xénophobie et à la politique du pilori", ont mobilisé le 4 septembre 2010 plus de cent cinquante mille citoyennes et citoyens, appellent à des rassemblements dans toute la France mercredi 9 mars 2011 (à Paris, à 18h30, place Edouard-Herriot, à côté de l'Assemblée nationale) contre la "loi Besson", qui traduit en actes l'orientation xénophobe du "discours de Grenoble".(...)

Aujourd'hui, les mots du discours de Grenoble se traduisent en actes : après la loi "Loppsi 2" qui renforce la répression des populations les plus pauvres et les plus précaires, le Parlement s'appête à adopter la "loi Besson".

Ce projet de loi :

- crée un nouveau cas de déchéance de nationalité discriminatoire à l'égard des Français d'origine étrangère ;

- allonge la durée de rétention à 45 jours et prive le juge des libertés de contrôle effectif sur la légalité des internements administratifs ;

- instaure une "interdiction de retour", véritable mesure de bannissement ;

- autorise la création de "zones d'attentes fictives" dont un des effets sera d'empêcher des réfugiés de demander l'asile ;

- crée un internement administratif de plus de 18 mois pour "comportement lié à des activités à caractère terroriste" ;

- permet le renvoi des étrangers malades même si, dans leur pays, les traitements sont inaccessibles ;

- facilite le renvoi des citoyens européens pauvres (d'abord les Roms roumains et bulgares) pour "charge déraisonnable pour le système d'assistance

sociale" ;

- prévoit la fermeture des entreprises employant des travailleurs sans papiers, c'est-à-dire le chômage pour les uns et le travail au noir pour les autres.

Nous refusons cette aggravation de la chasse aux étrangers dans notre pays. Nous refusons que la "politique du pilori" continue à faire d'eux des boucs émissaires alors qu'ils vivent ici, travaillent ici et partagent notre vie de tous les jours. Nous soutenons pour cette raison le mouvement des travailleuses et travailleurs sans papiers en grève pour leur régularisation et demandons que les gouvernants reviennent au respect des engagements pris à leur égard.

Nous appelons l'ensemble des forces démocratiques à exiger qu'au lieu de faire des étrangers les cibles d'une politique discriminatoire, les gouvernants actuels, qui n'ont que trop coopéré avec les despotes dans la chasse aux migrants, répondent enfin à l'urgence de solidarité internationale avec les peuples libérés sur l'autre rive de la Méditerranée. Ce monde n'a pas besoin que des lois renforcent les peurs et les haines xénophobes, il a besoin que des politiques ouvertes sur l'avenir fassent triompher les valeurs universelles qui doivent être celles de la République : celles de la démocratie, de l'égalité en droits et en dignité des êtres humains, de la liberté pour tous les peuples.

C'est pourquoi nos organisations appellent tous les citoyen(e)s à se mobiliser contre le projet de "loi Besson"

Pour qu'à l'espoir de la rive Sud réponde, de la rive Nord, non pas la peur mais la solidarité

mercredi 9 mars, manifestations dans tous les départements devant les préfetures.

<http://www.nonalapolitiquedupilori.org>



National > Alertes
Publié le 21 mars 2011

TOU-TE-S À VISAGE DÉCOUVERT... À COMPTER DU 11 AVRIL

Bien que les média ne parlent plus de cette loi d'exclusion, la loi interdisant le port du niqab dans l'espace public sera appliquée à partir du 11 avril 2011.

Après avoir votée en octobre 2010, la loi excluant les femmes portant le niqab de l'ensemble de l'espace publics (hôpitaux, tribunaux, administrations, mais aussi voie publique et transports en commun !) entrera en application à partir du 11 avril 2011.

Bientôt on verra fleurir les affiches de la campagne étatique "La République se vit à visage découvert", flanquées d'une Marianne de marbre.

Pour ne pas laisser passer l'islamophobie d'état, ni la propagande des média de masse, ça vaut le coup de lire des textes critiques et résolus, par exemple sur le site lmsi.net :

- À visage découvert : L'islamophobie : une guerre sans limite ? par Leila Belkacem

- Trente paradoxes : Anatomie de l'opération « burqa » par Pierre Tevanian

- Homophobie, judéophobie, islamophobie : mêmes combats : Manifeste pour l'égalité de traitement, contre la concurrence des victimes et pour la convergence des luttes minoritaires par le Collectif Les mots sont importants, Les Blédardes.



UN MOT, DES MORTS

Pour le droit au séjour des étrangers gravement malades vivant en France

La campagne Un mot, des morts, lancée le 8 mars dernier par un collectif de quatorze associations [1], vise à sauver le droit au séjour pour soins des étrangers gravement malades résidant en France. Ce droit est menacé par le nouveau projet de loi sur l'immigration, actuellement discuté au Parlement – et plus précisément par le remplacement d'un mot, accès effectif, par un autre, disponibilité.

Depuis 1998, un étranger gravement malade résidant en France est protégé contre toute mesure d'expulsion et peut obtenir une carte de séjour s'il ne bénéficie pas d'un « accès effectif » au traitement dans son pays d'origine. Ce dispositif actuel concerne 28000 personnes (chiffre stable depuis 2006), soit 0,8 % des étrangers vivant en France [2].

Aujourd'hui, une partie des députés, soutenue par le gouvernement, veut remplacer cette notion d'« accès effectif » au traitement par celle de « disponibilité ». Ils prétendent qu'il s'agit d'une simple précision alors que cela remettrait fondamentalement en cause ce droit.

En effet, ce n'est pas parce qu'un traitement est « disponible » dans un pays qu'il y est « accessible » : ruptures de stocks, inexistence de couverture maladie, insuffisance de l'offre quantitative et qualitative de soins, prix prohibitifs des traitements ou encore manque de personnel soignant peuvent entraver l'accès effectif aux soins.

Alors que le Sénat a rejeté l'amendement en première lecture, le gouvernement s'obstine. S'il est retenu, ce texte forcera les étrangers à rester dans l'irrégularité, mettant leur santé en péril, avec un risque de recrudescence des maladies

infectieuses telles que le VIH, les hépatites ou la tuberculose. Ces personnes vivront dans l'angoisse d'une expulsion, synonyme de condamnation à mort dans leur pays où elles ne pourront se soigner. Par ce seul mot inséré dans la loi, « indisponibilité », la vie de milliers de personnes sera mise en danger.

C'est pour cette raison que, nous, associations de malades, de migrants, de médecins, de défense des droits des étrangers, de lutte contre le sida, nous unissons autour de la campagne Un mot, des morts [3]. Nous nous opposons à cette restriction et demandons le maintien de la loi dans ses termes actuels [4].

Site de la campagne Un mot des morts : <http://unmotdesmorts.org/>

[1] ACT UP-PARIS, AIDES, CATRED, COMEDE, CRETEIL-SOLIDARITE, FASTI, FPCR, LDH, MDM, MFPF, MSF, RAAC-SIDA, SIDACTION, SOLIDARITE SIDA

[2] Rapport au Parlement, les orientations de la politique de l'immigration, CICI, décembre 2009

[3] Campagne réalisée par la graphiste Carole Peclers

[4] Pour plus d'éléments sur la mobilisation contre la suppression du droit au séjour pour soins : <http://www.odse.eu.org/Reforme-du-droit-au-sejour-pour>



Retrouvez de nombreux autres articles sur les politiques migratoires, le droit des étrangers, le racisme d'Etat(s), etc. sur le web du NuméroZéro.

AGRESSION FASCISTE À VILLEURBANNE SEMEDI 15 JANVIER 2011

Samedi 15 janvier au soir, à Villeurbanne, avait lieu un concert de soutien à la création d'un Centre Culturel et Social Populaire. Cette initiative populaire a été la cible d'agressions de la part de nervis d'extrême-droite.

Alors que le concert est une réussite, avec une participation importante pour soutenir ce projet, plusieurs fachos sont repérés dans les rues alentours par des personnes venant ou repartant du concert. Ce sont d'abord plusieurs personnes qui sont violemment prises à partie sur le trajet entre le métro et le lieu du concert (soit environ 800m). Agressions clairement motivées par l'engagement politique des agressé-e-s, comme en témoigne les insultes proférées par les fachos. Plusieurs participant-e-s au concert, mis au courant, organisent alors des trajets groupés pour assurer la sécurité et récupérer les individu-e-s isolé-e-s.

Peu avant minuit, alors que plusieurs personnes commençaient à



quitter le lieu pour prendre le dernier métro, un couple sur le chemin du retour est pris dans un véritable guet-apens sur le parking du carrefour Villeurbanne, à proximité de la station essence. Agressé-e-s car identifié-e-s comme militant-e-s ou sympathisant-e-s du milieu libertaire et antifasciste, ils ont subi un véritable lynchage, l'acharnement de fascistes en nombre provoquant des blessures importantes, particulièrement à la tête. Ils ont été rapidement pris en charge par les pompiers. L'arrivée d'un groupe plus important de personnes revenant du concert a permis de mettre en fuite les nervis d'extrême-droite. Les graves blessures de nos camarades font qu'ils sont toujours hospitalisés à l'heure d'écriture de ce texte (dimanche 16/01/2011 à 18h). Nous nous inquiétons pour leur état de santé et les assurons de tout notre soutien.

Nous étions plusieurs milliers à manifester le 10 avril dernier dans les rues de Lyon, pour pointer la

recrudescence de la violence d'extrême-droite à Lyon et affirmer un antifascisme sans concession. Notre constat est toujours d'actualité aujourd'hui. Entre le laisser-faire des pouvoirs publics et la popularisation du discours et des politiques d'extrême-droite par l'actuel gouvernement, les fachos de toutes sortes ont le vent en poupe et se sentent la capacité de menacer physiquement les initiatives du mouvement social comme d'agresser des camarades dans la rue en toute impunité.

Nous ne tolérerons pas plus longtemps les exactions de quelques nervis fascistes, et nous y opposerons tant sur le terrain politique que sur celui de la sécurité de nos camarades, de nos lieux, de nos initiatives. Nous affirmons, après l'agression de nos camarades plus que jamais, que nous ne laisserons pas l'extrême-droite fascisante s'implanter à Lyon ou ailleurs, que ce soit sous la forme de nervis agressifs ou de politique xénophobe.

**Pas de fachos dans nos quartiers,
pas de quartiers pour les fachos !**

Premiers signataires : CGA-Lyon, UD CNT 69, Les Voraces, Le CLASS, le Centre Culturel et Social Populaire, FSE, OCL Lyon, UPC, 6

À SAINTÉ COMME AILLEURS : RIPOSTONS AU FASCISME Lyon – Manif antifasciste le 9 avril

À l'appel de nombreux collectifs et organisations, pour dire NON à la propagation de la haine et de la violence racistes et xénophobes.

Local néo-nazi à Gerland (Lyon 7e) multiplication des agressions fascistes racisme d'État, STOP !!! Ne laissons pas le racisme d'État, la xénophobie et la stigmatisation de boucs émissaires gangrener notre société !

La politique actuelle du gouvernement vise à désigner des boucs émissaires : chasse aux sans-papiers, lancement d'un débat raciste (cette fois sur l'islam), nouvelle réduction des droits des étrangerEs et délit de solidarité (loi Besson). Ceci afin de casser les solidarités et faire taire la contestation contre l'accroissement des inégalités sociales et contre celles et ceux qui ont profité de la crise. Les « dérapages » verbaux de membres du gouvernement se succèdent, la droite décomplexée la plus réactionnaire revient aux affaires. Ces discours contaminent à présent l'ensemble de la classe politique et de l'espace public. Le FN profite de sa nouvelle porte-parole pour essayer de se faire passer pour social, alors que son programme ne vise qu'à diviser les classes populaires afin de briser tout mouvement solidaire et d'ampleur en leur sein. Nous voyons les conséquences directes de cette banalisation à Lyon, où les agressions néo-fascistes se sont multipliées.

Combattons cette banalisation des discours racistes, anti-sémites, islamophobes, sexistes et homophobes, qui encouragent la haine de l'autre et poussent à la violence. Ces faits, inquiétants, ne sont malheureusement que la partie la plus visible du développement et de la diffusion des idées racistes, haineuses des partis d'extrême-droite. Ces partis, et les groupuscules qui leur sont associés, représentent un danger réel sur le plan politique, quand ils déforment les réalités sociales à leurs fins pour développer un discours de haine et d'exclusion de l'autre.

Des membres de l'extrême-droite occupent l'espace public et s'en prennent à des manifestantEs.

Quelques illustrations :

l'attaque d'un rassemblement contre le débat sur l'identité nationale : un blessé grave (janvier 2010).

l'agression de cheminots tenant un piquet de grève à la gare de Perrache, pendant le mouvement de défense des retraités (octobre 2010).

le tabassage d'un jeune à Saint-Jean, parce qu'il portait un pin's de Che Guevara (08/12/10).

l'agression à coups de batte de base-ball d'un couple à la sortie d'un concert de solidarité à Villeurbanne, occasionnant de graves blessures et des séquelles à vie (15/01/11).

l'attaque à coups de cutter d'une lycéenne après un rassemblement (04/02/11).

le vol de titres de séjours à des étrangerEs lors d'agressions.



Un local néo-nazi, le Bunker Korps Lyon, a pignon sur rue dans le 7e arrondissement de Lyon

Dans ce local, situé au 22, impasse de l'Asphalte, sont organisés des concerts, des entraînements au combat, la diffusion des matchs de l'Olympique Lyonnais pour les interdits de stade et autres « activités culturelles » qui diffusent les idées fascistes. Lors de leurs concerts où sont invités des groupes néo-nazis européens, les saluts hitlériens fusent, accompagnés de « sieg, heil ». Leur logo contient le dessin d'une tête de mort, l'emblème des SS chargés de l'encadrement des camps de concentration et d'extermination. Ils utilisent comme paravent l'appellation Lyon Dissident et se sont signalés en tentant d'organiser un concert néo-nazi en 2008 à Vaise (le concert avait été annulé suite à une campagne d'information). À travers ce local, ils propagent leur idéologie de haine raciale et violence réactionnaire.

Après les succès du rassemblement du 23 février et de la réunion du 28 mars, touTEs ensemble contre l'extrême droite !

Le 23 février, nous étions entre 600 et 700 rassembléEs devant la mairie de Lyon 7e, pour réclamer la fermeture du local néo-nazi de Gerland et l'arrêt des agressions fascistes. Une délégation a été reçue par le maire de l'arrondissement et des adjointEs. Ils ont indiqué d'étudier des solutions et mettre le local sous surveillance administrative. Pour les personnes présentes, pour les riverainEs qui continuent à subir les menaces, provocations et autres intimidations des nazis, cela n'est pas suffisant. La mairie centrale et le Préfet doivent prendre leurs responsabilités. Tout le monde est menacé par les agressions de ces franges les plus radicales de l'extrême-droite. Lundi 28 mars, une réunion publique a été organisée avec succès dans le quartier de Gerland pour informer les habitantEs du quartier.

Premiers signataires, par ordre alphabétique : Attac, Cabiria, CGA, FSE, Gauche Unitaire, JCML, LDH Lyon 8e, MJCF, MRAP, NPA, PCF, PG, Planning Familial, la Rafal, Ras l'Front, Résistances Mornantaises, ROC ML, SUD Éducation, UJFP, Union départementale CNT, Union syndicale Solidaires, les Voraces.

National > Alertes
Publié le 7 avril 2011

Communiqué de presse MERCREDI 6 AVRIL, NOUVELLE AGRESSION FASCISTE À LYON

« Nouvelle agression par des jeunes fascistes, lors d'une diffusion de tracts appelant à la manifestation antifasciste unitaire de ce samedi 09 avril.

Mercredi 6 avril 2011, après une diffusion de tracts à la sortie du Lycée Jean-Paul Sartre à Bron, des militants ont été très violemment agressés par trois fascistes armés.

Après les avoir arrosés de gaz lacrymogène, les nervis ont sortis des matraques télescopiques, puis ils les ont visés et ont touchés l'un d'entre eux avec un gomme-cogne (arme de catégorie 71, sorte de mini-flashball très puissant). Cette nouvelle agression prouve une fois encore que l'appel à la manifestation antifasciste unitaire du collectif de vigilance contre l'extrême-droite et à sa violence n'est pas anodin. (...)

Le collectif 69 de vigilance contre l'extrême-droite »

Pour plus d'informations sur le contexte lyonnais, consultez par exemple le site rebellyon.info.



Saint-Etienne > Mobilisations
Publié le 9 mars 2011

Dimanche 20 mars à Saint-Étienne

**RASSEMBLEMENT :
NUCLÉAIRE, NOUS
VOULONS AVOIR LE
CHOIX !**

Nucléaire, appel national unitaire
Sera-t-il nécessaire d'attendre un nouvel accident nucléaire pour que les autorités françaises organisent enfin un réel débat sur le modèle énergétique français en toute indépendance de l'industrie nucléaire et de son lobby ?

Pour faire face à la pénurie croissante des ressources fossiles, aux risques inacceptables du nucléaire, et à la nécessité de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, les solutions alternatives existent, aujourd'hui. Elles s'appuient sur la réduction de nos

consommations, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et sur le développement des énergies renouvelables. Cette transition énergétique est inéluctable, ses modalités et sa planification nécessitent la tenue d'un grand débat démocratique et citoyen.

Le Président Sarkozy a annoncé que la France devait tirer les conséquences de l'accident japonais.

Nous prenons aujourd'hui sa déclaration au mot.

Nous, associations, syndicats et partis politiques, adressons solennellement ces demandes communes au gouvernement français.

Nous voulons :

- L'arrêt de tous les projets électronucléaires en cours (EPR de Flamanville, ligne THT Cotentin-Maine, EPR de Penly, ITER, Bure et de centres de stockage des déchets nucléaires issus de la filière électronucléaire...) tant que les citoyens n'auront pas été en mesure de se prononcer démocratiquement sur notre politique énergétique et sur le recours à l'énergie nucléaire, y compris si nécessaire par un référendum

- Le renoncement à la prolongation de l'exploitation des réacteurs ayant atteint ou dépassé les 30 ans de fonctionnement

- L'arrêt complet de tous les projets portés à l'étranger

par l'industrie nucléaire française.

Parce que la situation au Japon exige de ne pas se taire sur le drame que ce pays subit et sur la menace permanente que l'industrie nucléaire fait peser sur les peuples, au Japon comme en France :

Nous appelons tou-te-s les citoyennes à manifester leur solidarité avec le peuple japonais et à se réapproprier la question du recours au nucléaire et de la politique énergétique, en organisant des rassemblements dans toutes les villes de France ce dimanche 20 mars 2011 à 15h.

Liste des signataires : Agir pour l'environnement, Alliance Écologiste Indépendante, Association des communistes unitaires, Association pour le Contrat Mondial de l'Eau, Attac, Bâtir Sain, Bizi, CAP 21, Confédération paysanne, Ecologie et Démocratie, Ecologistes en Action, Espoirs pour les jeunes, Europe Écologie Les Verts, Europe solidaire sans frontières, Fédération pour une Alternative Sociale et Ecologique, Fédération Sud Étudiant, Fédération Sud Rail, France Libertés, Fraternité Citoyenne, Gauche Unitaire, Générations Futures, L'école émancipée, Les Alternatifs, Les Amis de la Terre, Mouvement des Objecteurs de Croissance, Mouvement Citierien, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti Communiste des Ouvriers de France, Parti de Gauche, Parti Pour La Décroissance, Réseau Action Climat, Réseau Sortir du nucléaire, Résistance à l'Agression Publicitaire, Union syndicale Solidaires, Utopia, Votre Santé, Women in Europe for a Common Future.



National > Mobilisations
Publié le 28 mars 2011

**APPEL À LA CRÉATION, À LA
PRÉSERVATION ET À L'EXTENSION DES
CEINTURES VIVRIÈRES AUTOUR DES
AGGLOMÉRATIONS**

Relocalisons ! est une association citoyenne qui lance une campagne nationale pour la création, la préservation et l'extension des ceintures vivrières autour des agglomérations. Celle-ci s'étendra sur plusieurs mois et commence par un appel à signer sur internet¹. Elle s'adresse à la fois aux responsables politiques, aux agriculteurs et aux citoyens.

L'enjeu est de taille, permettre aux agglomérations de retrouver un niveau de souveraineté alimentaire acceptable (rappelons que les supermarchés ont seulement 4 jours de stock, que le modèle agricole dominant s'éloigne de l'objectif de nourrir les populations riveraines en préservant l'intégrité des ressources naturelles et qu'à l'heure du pic pétrolier, une augmentation du prix des denrées alimentaires en France est inéluctable à court termes).

54 000 ha de terres agricoles disparaissent, chaque année, en France : l'équivalent d'un département est ainsi englouti sous le goudron et le béton, tous les 7 ans.

Ces terres sont remplacées, à 50%, par des maisons individuelles et, à près de 20%, par le développement du réseau routier, accompagnant cette expansion. A cela s'ajoute

ici un aéroport, là une plate-forme logistique pour la grande distribution, une zone commerciale, etc. Le nombre d'exploitations a ainsi été divisé par deux, en 20 ans, tandis que leur surface moyenne a presque doublé (42 à 77 ha). Les anciennes ceintures maraîchères aux portes des villes ont disparu, remplacées par des cultures céréalières d'exportation sans lien avec les populations locales. Cet urbanisme favorise la spéculation immobilière, un étalement urbain anarchique, le « tout voiture », ainsi que l'hyper concentration des terres. Cependant, cet accaparement des terres agricoles suscite l'indifférence, alors que la baisse durable et définitive des ressources en énergie fossile et les risques posés par le changement climatique nous menacent. En revanche, que ce soit au niveau national, européen ou mondial, les politiques agricoles font depuis plus de 50 ans des choix clairs et renouvelés :

- Choix d'une politique sacrifiant massivement l'emploi, au profit de la rentabilité (...)2
- Choix d'une politique de mise en compétition internationale (...)
- Choix, en Europe, d'une politique de subventions massives orientée vers le productivisme (...)
- Une nouvelle menace : les agro-carburants (...)
- Un constat d'échec à produire une agriculture répondant aux besoins et demandes des populations (...)

Ces politiques agricoles productivistes sont, bien évidemment, destructrices de l'environnement et de la biodiversité. Elles empoisonnent et épuisent les sols par les

pesticides et engrais chimiques. Elles polluent massivement les ressources en eau et l'atmosphère. Elles assèchent les cours d'eau et les nappes phréatiques. Elles nécessitent une production de gaz à effet de serre pour la production et le transport sur de longues distances. Les conséquences sur la santé humaine sont toutes aussi lourdes (infertilité masculine, cancers...) Les risques s'amplifient à mesure que de nouvelles techniques hasardeuses sont autorisées, telle que certains OGM ou l'irradiation des aliments. Notre accès à une alimentation produite localement et contrôlable est ainsi restreint :

- par sa dépendance aux transports internationaux (au marché de Rungis, on importe entre 80 et 90% de viande de mouton, raisins, haricots verts, fraises, champignons, etc),

- par la faiblesse des stocks alimentaires (4 jours dans les grandes surfaces),

- par l'écrasante domination de seulement 6 groupes de grande distribution.

- par l'accaparement des terres, au profit de la culture d'agro-carburants. Enfin, la délocalisation de la production de l'alimentation conduit globalement à une perte de sens pour les générations présentes et futures. Ainsi, plutôt que de se demander quel monde laisser à nos enfants, ne faudrait-il pas mieux s'interroger sur l'état des enfants que nous laisserons au monde ? Cet échec des politiques foncières et agricoles, conduisant à la remise en cause de notre liberté et de notre sécurité alimentaire, exige donc que chacun d'entre nous se mobilise pour préserver et étendre l'agriculture vivrière, particulièrement autour des agglomérations.

C'est pourquoi, nous vous invitons à mener une campagne nationale pour faire changer cette situation en nous adressant à la fois aux responsables politiques, aux agriculteurs et aux citoyens.

Nous demandons aux responsables politiques :

1) **de prendre des mesures efficaces et immédiates** pour protéger durablement les zones agricoles ;

- Geler tout nouveau projet (...) sur des terres agricoles, susceptible de les désaffecter temporairement ou définitivement de leur vocation nourricière,

- Insérer la préservation et l'extension des terres vivrières dans des schémas d'aménagement et de développement durable (SCoT, Agenda 21, PLU, PPAEN, ZAP, etc...)

2) **d'affecter les terres préservées à l'alimentation des populations locales...** par une agriculture paysanne et biologique diversifiée (maraîchage, arboriculture, céréales, etc.) dans le respect de l'environnement et de la biodiversité et en économisant l'eau et les ressources énergétiques.

3) de permettre l'installation de nouveaux / nouvelles paysan-e-s et de paysan-e-s sans terre, par la location de terres achetées par les Départements, les Régions et des coopératives d'achat.

Il devient nécessaire de refuser de rendre des terres agricoles constructibles et éviter ainsi la spéculation immobilière.

Les SAFER, chargés de cette mission, se révèlent parfois défaillantes (...).

4) **de permettre une alimentation saine et de proximité** pour les populations locales.

- Assurer des débouchés aux producteurs de proximité en bio pour la restauration collective (établissements scolaires, hôpitaux, maisons de

retraite, etc) et se porter garant d'un prix d'achat rémunérateur et équitable pour les producteurs.

- Affecter des espaces verts à l'intérieur des villes pour développer des jardins collectifs notamment autour des habitats collectifs et s'opposer à l'interdiction de maraîchage dans les nouveaux lotissements.

Favoriser les circuits-courts : marchés & foires de producteurs, les Amaps ou distribution en circuits-courts par la mise à disposition de locaux.

5) **d'élaborer un projet de développement** pérenne de l'agriculture vivrière(...)

6) **de financer**, intégralement, une recherche publique agricole indépendante (...)

Nous demandons à chaque agriculteur : de céder ou mettre à disposition une ou plusieurs de ses parcelles qu'il ne peut / ne veut pas exploiter à une réserve foncière (régie municipale, départementale ou Régionale ou coopérative) dans le but d'installer de nouveaux / nouvelles paysan-e-s. de favoriser, dans la mesure du possible, les circuits courts, pour l'écoulement de sa production.

Nous demandons à chaque citoyen :

1) **de participer à cette campagne ...** en sollicitant dans chaque ville ses élus, et les agriculteurs autour de l'agglomération et de nous faire connaître dans sa région les terres vivrières en danger.

2) **de lancer ou d'appuyer** partout où cela est possible des initiatives locales qui agissent pour l'agriculture vivrière de proximité :

Jardinage (...), créer des associations d'échanges de jardins entre voisins pour que ceux qui ne cultivent pas leurs jardins permettent à des jardiniers amateurs de le faire, pour mutualiser et partager le matériel de jardinage.

AMAP et circuits-courts, Foire et marchés de producteurs bio.

3) **de soutenir financièrement par ses achats :** l'agriculture et l'alimentation de proximité (artisans et producteurs locaux, vente à la ferme, marchés de producteurs), et de les soutenir par l'épargne solidaire dans le rachat collectif de terres agricoles orienté vers l'alimentation locale.

4) **de semer des graines**, planter des arbres fruitiers partout où cela est possible en ville et en périphérie urbaine (toits, parcs...)

Vous pouvez aussi visiter le site de l'association (<http://relocalisons.wordpress.com/>) et signer l'appel à soutien de l'association (<http://manaboutet.free.fr/phpPetiti...>) si vous vous reconnaissez dans ses valeurs.

Les 2èmes Rencontres de la Relocalisation auront lieu les 23 et 24 avril à Paris

1 / <http://manaboutet.free.fr/phpPetitions/index.php?petition=3>

2 / Cet article a été raccourci pour cette publication, retrouvez-le en entier sur le site internet du NuméroZéro.



contrôle social, prison, répression

National > Alertes

Publié le 20 mars 2011

Le 24 février 2011

MOUVEMENT DE RÉVOLTE À LA PRISON DE SAINT-QUENTIN FALLAVIER (ISÈRE)

Les médias nous ont appris que le jeudi 24 février, une mutinerie avait eu lieu au centre pénitentiaire de Saint-Quentin Fallavier. Comme toujours dans les "grands" médias, nous n'avons entendu que le point de vue des syndicats de surveillants. En tous cas surtout pas celui des prisonniers révoltés. Nous (des animateurs d'émissions de radio anti-carcérales de saint-étienne et de valence) sommes allés devant la prison pour chercher d'autres sons de cloche...

On nous avait dit dans les journaux et à la télé qu'une quarantaine de détenus avaient refusé de retourner en cellule après la promenade, et qu'ils avaient détruit des grilles.

Des ERIS (Equipes Régionales d'Intervention et de Sécurité) étaient alors intervenues en grand nombre (3 à 6 cars selon les versions). Ce sont des équipes spéciales de surveillants pénitentiaires, super équipés, super entraînés, et cagoulés, qui interviennent entre autres pour ramener l'ordre dans les prisons [1].

Cela s'est passé à l'heure des parloirs, donc des personnes venues visiter un proche détenu étaient devant la prison. Elles ont entendu des tirs à l'intérieur et vu deux ambulances entrer et sortir. Une centaine de gendarmes sont aussi intervenus.

La version "officielle", c'est-à-dire celle des syndicats de surveillants, est que cette révolte est causée par la nourriture servie par la sodexo, entreprise privée qui gère la nourriture servie aux prisonniers depuis janvier : viande avariée, rupture de la chaîne du froid...

Le syndicat UFAP pénitentiaire de st-quentin avait par ailleurs publié deux communiqués une semaine avant ce mouvement de révolte : ils dénonçaient les tensions internes à la prison, comme toujours imputées uniquement à la violence des détenus. Ils demandaient qu'un grand nombre de prisonniers soit transféré afin de rétablir l'ordre, et sollicitaient le soutien des autorités et la présence des ERIS pour "parer à l'éventualité d'une rébellion organisée par la population pénale" et "sécuriser le personnel".

Ils dénonçaient aussi déjà, une semaine avant la révolte, les problèmes graves liés à la gestion de la nourriture par la Sodexo. On aurait pu croire qu'ils dénonçaient cela par compassion pour les détenus. Mais non : ils craignaient que ces derniers, exaspérés ne se rebellent et que cela pose un problème de sécurité ! (...) Une fois de plus les surveillants dénoncent ce qui se passe en prison uniquement du point de vue de la sécurité et de leur sécurité. Ils se plaignent et demandent uniquement des moyens répressifs. Ils ont quasiment le monopole de la parole au

sujet de la prison et en donnent une vision très subjective.

Décrire les surveillants comme désemparés et désarmés face à des détenus violents et impunis est une technique fréquente de la part de leurs syndicats. Souvent, quand on écoute la parole des prisonniers, elle dit autre chose ... !

Cette révolte nous touche.

Nous ne savons pas précisément ce qui l'a déclenchée ni comment elle s'est déroulée mais nous savons que les prisonniers ont 1000 raisons de se révolter, que leur parole ne circule quasiment pas à l'extérieur, et que le moindre mouvement de protestation en prison est très durement réprimé..

Donc nous sommes allés devant la prison une semaine après ce mouvement pour recueillir infos et témoignages, pour faire circuler d'autres versions que celles de l'AP et des syndicats de surveillants. Nous avons discuté avec des détenus du centre de semi-liberté [2], et avec les gens qui allaient voir un proche au parloir, pour leur demander s'ils pouvaient faire sortir des informations et proposer du soutien face à la répression, si nécessaire.

Voilà les quelques infos que nous avons recueillies. Bien entendu elles sont partielles et il y a diverses versions, car il est très difficile

d'obtenir des infos sur ce qui se passe derrière les murs. Nous ne prétendons pas à une quelconque objectivité, mais c'est sûr que ces paroles sont révélatrices d'autres sons de cloches que ceux de l'Administration Pénitentiaire.

Des dizaines de prisonniers de la maison d'arrêt [3] avaient donc refusé de rentrer en cellule à 11h à la fin de la promenade, et ce jusqu'à 15h.

Tout le monde nous a dit que, suite à ce blocage, il y avait eu de 30 à 40 transferts (détenus déplacés dans une autre prison pour casser la rébellion et sanctionner, isoler et éloigner certains prisonniers), certains ont notamment été envoyés en région parisienne.

Et tout le monde nous a dit que les mitards (cellules du quartier disciplinaire) étaient remplis, soit une trentaine de personnes ainsi punies. (...)

Autre sanction collective : de nombreuses personnes nous ont rapporté que sur au moins un étage entier (et probablement toute la prison), les prisonniers ont été enfermés en cellule pendant au minimum 4 jours sans aucune sortie, aucune promenade, rien. De quoi devenir fou. Ce genre de punition collective suite à une révolte en prison, qui touche tous les prisonniers même ceux qui n'y ont pas participé, est une technique systématique de répression en prison. (...)





Ensuite, on nous a parlé d'un déploiement d'ERIS et de gendarmes énorme. Imaginez des détenus désarmés face à une armée de robocops cagoulés. Evidemment les forces sont démesurées et déséquilibrées. On sait qu'il y a eu des tirs de flashballs, des détenus tabassés, avec au moins un bras cassé.

Il nous semblerait logique que des détenus subissent aussi la répression judiciaire mais nous n'arrivons pas à savoir si des procès sont prévus. Il serait important de se renseigner sur ces procès et de soutenir les accusés.

Plusieurs personnes ont confirmé la version officielle : la cause du mécontentement était la bouffe avariée servie par la sodexo. Mais d'autres nous ont aussi expliqué qu'une fouille de cellules avait eu lieu la veille à 21h, ce qui semble peu réglementaire, et avait dans tous les cas passablement énervé les détenus. Une fouille est une sorte de perquisition de cellule lors de laquelle les affaires personnelles peuvent être mises sans dessus dessous, renversées, abîmées...

Des dizaines de prisonniers auraient alors décidé de protester en organisant pour le lendemain le blocage de la promenade.

Une autre version rapporte que les "détenus incontrôlables" seraient un groupe de jeunes détenus faisant des gags aux surveillants : se cacher dans la cellule d'un autre, jeter du dentifrice dans le dos d'un surveillant, etc. Tout serait parti de là.

Quand on leur a demandé s'ils connaissaient les raisons de ce mouvement, les prisonniers du centre de semi-liberté ou les proches en ont raconté plusieurs, et ont révélé en fin de compte qu'une longue liste de mécontentements, cumulés, ont pu mener à cette révolte :

- depuis leur privatisation, les cantines (système par lequel les prisonniers peuvent acheter des produits par correspondance) fonctionnent n'importe comment : on reçoit de la lessive alors qu'on avait demandé du café, etc.

- la nourriture est infâme,
- quand ils sont deux en cellule, les détenus paient chacun pour une seule télé et un seul frigo... donc ils paient double !

- Les activités sont quasi inexistantes et pas satisfaisantes,

- ...

Ça nous semble important de soutenir des prisonniers qui se révoltent, de faire savoir ce qui s'est passé, pourquoi et comment...

Il nous a semblé que des gens avaient envie de parler mais avaient un peu peur. Face à la machine carcérale, la méfiance est un réflexe. Les prisonniers n'ont pas l'habitude qu'on leur propose de parler et qu'on s'intéresse à ce qu'ils ont à dire. Pourtant ça nous semble primordial. Le silence autour de ces événements nous effraie.

Bref, nous cherchons toujours des informations sur cette révolte et ses suites !

Nous cherchons de manière générale des infos, témoignages et points de vue sur la prison.

[1] A savoir que des témoignages répétés montrent comment le rôle des ERIS, c'est d'être violents. Par exemple, trois prisonniers ont porté plainte pour "violence" de la part des ERIS qui les ont selon eux tabassés en cellule à la prison de Corbas, suite à des mouvements de protestations. Plus d'infos en cliquant ici

[2] bâtiment à l'écart du reste de la prison, dont les détenus peuvent sortir une partie de la journée, pour travailler ou chercher un emploi

[3] le centre pénitentiaire de st-quentin comporte une maison d'arrêt, un centre de détention et un centre de semi-liberté



EMISSION PAPILLON

Sur Radio dio 89.5 FM à st-étienne (ou www.radiodio.org), le 1er dimanche du mois, de 17h30 à 19h.

L'émission Papillon a pour but de partager des points de vue et infos sur la taule et les enfermements, de donner la parole aux détenu-e-s et à leurs proches, notamment ceux et celles qui luttent... Nous souhaitons faire le lien entre l'intérieur et l'extérieur des lieux d'enfermement, faire circuler infos et idées...

Ecrivez-nous !

Bienvenue aux contributions, témoignages, expressions...
emissionpapillon@riseup.net / émission Papillon / chez radio dio / BP 51 / 14 bis rue de roubaix / 42002 st-étienne cedex 1

Écoutez-nous !

Papillon est diffusée en direct sur Radio Dio, 89.5FM à saint-étienne, le 1er dimanche du mois, de 17h30 à 19h. (écoutable à la maison d'arrêt de la Talaudière)

Écoutable en direct sur internet : www.radiodio.org
 Elle est aussi rediffusée le 3ème mardi du mois à 20h sur Radio Canut, 102.2 FM à lyon, donc écoutable entre autres à la Maison d'arrêt de Corbas.

A noter qu'un autre mouvement de révolte a eu lieu quelques semaines plutôt à la Maison d'Arrêt du Val d'Oise, à Osny. Fait très rare : au bout d'une semaine de tensions et de protestations, c'est deux cent prisonniers qui ont fini par refuser de remonter en cellule. Comme toujours : répression féroce, transferts, sanctions disciplinaires et procès... Et on n'entend nulle part le point de vue des prisonniers eux-mêmes.

Vous pouvez écouter le compte rendu du "Procès de l'altercation entre détenus et matons à la maison d'arrêt d'Osny" sur le site sensenluttet.net.



Rétention de données : le décret Big Brother publié au JO

VOTRE VIE PRIVÉE, SI VOUS VOUS EN FICHEZ, VOUS EN SEREZ PRIVÉ !

Voilà, c'est fait ! 7 ans après la Loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique (LCEN) [1], le décret d'application vient de paraître [2]. Une nouvelle fois l'antiterrorisme sert de prétexte au recul des libertés. Désormais, vos données comme votre mot de passe peuvent être conservées ad vitam eternam. La police peut vous espionner discrètement sans passer par la case "Ministère de la justice".

Selon l'article 6.II de la loi de 2004, Les fournisseurs d'accès Internet et les hébergeurs doivent conserver "les données de nature à permettre l'identification de quiconque a contribué à la création du contenu ou de l'un des contenus des services dont elles sont prestataires." La notion d'identification est vague mais elle avait été précisé par la jurisprudence [3]. Par identification, on désignait à minima :

1. pour une personne physique à ses nom, prénom et adresse ;

2. pour une personne morale à ses raison sociale, siège social et à la personne de son représentant légal.

3. Le décret du publié le 1er mars 2011 va beaucoup plus loin. La liste des données à conserver est plus longue.

4. Pour les fournisseurs d'accès à Internet spécifiquement : l'identifiant de la connexion ; l'identifiant attribué par ces personnes à l'abonné ; l'identifiant du terminal utilisé pour la connexion lorsqu'elles y ont accès (e.g. le numéro de box, l'adresse IMAC) ;

les dates et heure de début et de fin de la connexion et les caractéristiques de la ligne de l'abonné (e.g. débit).

5. Pour les hébergeurs de service spécifiquement :

l'identifiant de la connexion à l'origine de la communication (IP) ;

l'identifiant attribué par le système d'information au contenu (URL) ;

l'objet de l'opération (ajout/édition/suppression) ;

les types de protocoles utilisés pour la connexion au service (e.g. http/ftp/https) ;

pour le transfert des contenus la nature de l'opération (? ?) ;

les date et heure de l'opération ;

l'identifiant utilisé par l'auteur de l'opération lorsque celui-ci l'a fourni (login au service).

6. Pour les FAI et les hébergeurs, les informations qui sont fournis habituellement lors de la création d'un compte c'est-à-dire : l'identifiant ; les nom et prénom ou la raison sociale ; les adresses postales associées ; les pseudonymes utilisés ; les adresses de courrier électronique ou de compte associées ;

les numéros de téléphone ; le mot de passe ainsi que les données permettant de le vérifier ou de le modifier, dans leur dernière version mise à jour ; si l'inscription est payante, les informations suivantes relatives au paiement (le type de paiement, la référence du paiement, le montant, la date et l'heure de la transaction).

Désormais, les données doivent être conservées un an à compter du jour de la dernière création de contenu, c'est-à-dire potentiellement ad vitam eternam.

C'est un décret disproportionné qui a été publié, fait rarissime, contre les avis pourtant timides de la CNIL [4] et de l'ARCEP [5]. L'ARCEP note que "certaines données n'ont que peu de rapport ou même aucun avec l'identification de la personne ayant créé un contenu" (e.g. la nature de l'opération, les données relatives au paiement). De même, la CNIL signale que ce décret déroge au principe de finalité, les catégories de données collectées et leur durée de conservation doivent être justifiées par l'objectif

poursuivi. On devine facilement l'intérêt d'accéder à un mot de passe. Il permet d'accéder à d'autres services (la plupart des utilisateurs n'ont qu'un mot de passe), notamment sur des services hébergés à l'étranger qui ne répondent pas de la LCEN et d'espionner discrètement.

Les données pourront être réclamés par la police et la gendarmerie en charge de la lutte contre le terrorisme. Le contrôle de légitimité de la demande n'est alors plus effectué par la Justice, mais par une "personnalité qualifiée" placée auprès du ministre de l'intérieur. Inutile de passer par la case Ministère de la Justice. Pour passer par la case prison, l'antiterrorisme sert de prétexte à des motifs dérisoires : détention de fumigènes, introduction de glu dans des distributeurs de billets, tentative ratée d'incendie de voiture, collage d'affiches ou coup de pied [6]. Là encore, l'antiterrorisme sert un nouvelle fois de prétexte.

L'allégorie de la grenouille permet sans doute d'expliquer le silence des politiques et des journalistes lors de la publication de tels décrets.

[1] Loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (cf. sur <http://www.legifrance.gouv.fr>)

[2] Décret n° 2011-219 du 25 février 2011 relatif à la conservation et à la communication des données permettant d'identifier toute personne ayant contribué à la création d'un contenu mis en ligne (cf. sur <http://www.legifrance.gouv.fr>)

[3] Cour d'appel de Paris 4ème chambre, section A Arrêt du 7 juin 2006 (cf. sur <http://www.legalis.net/>)

[4] Délibération n°2007-391 du 20 décembre 2007 portant avis sur le projet de décret pris pour l'application de l'article 6 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 (cf. sur <http://www.cnil.fr/>)

[5] Avis n° 2008-0227 en date du 13 mars 2008 (cf. sur <http://www.legifrance.gouv.fr/>)

[6] Paris-Texas, une proposition politique des mis en examen de Tarnac (cf. sur <http://www.soutien11novembre.org/>)



contrôle social, prison, repression

National > Mobilisations
Publié le 19 janvier 2011

APPEL DU FRONT DE LIBÉRATION DES MURS

Nous, murs de tous les pays, en brique rouge ou en béton armé, appelons, à venir, à coup de peinture et de colle, nous redécorer, nous tapisser, nous défoncer !

Comme nos collègues fumigènes en mars 2008, nous voilà, à notre tour, stigmatisés et réprimés par cette brave Brigade criminelle de Paris. En 2008, plusieurs personnes s'étaient faites poursuivre (sous instruction antiterroriste déjà) et emprisonnées pour avoir voulu amener des camarades fumigènes à une manifestation devant le centre de rétention de Vincennes. L'une d'entre-elles, Bruno, est à nouveau en détention préventive à la prison de Fresnes pour cela, depuis le mois de décembre 2010. A l'époque, en mars 2008, le Front de libération des fumigènes avait lancé un brûlant appel international "Faites-nous flamber ! Faites-nous brûler !", qui, il faut le dire, avait été bien suivi par nombre de manifestants et d'enragés...

Quelques derniers événements nous ont fait dire à nous, murs de tous les pays, en vulgaire parpaing ou en pierre de taille, qu'il était grand temps de lancer un appel international à tous les révoltés, les exploités et autres enragés à ne pas céder à la pression policière et de continuer à nous recouvrir de toutes sortes de tags vindicatifs, de graffs subversifs et d'affiches iconoclastes. Nous ne supporterions de rester blancs, gris, ou dédiés au capital. Samedi dernier, le 15 janvier, nous apprenions que Dan, Olivier, et Camille, étaient arrêtés par la flicaille pour tags ("Algérie - Tunisie / Insurrection", "Vive l'anarchie"), confiés aux charlots de la Brigade Criminelle pour de multiples interrogatoires, puis mis en taule le temps d'une instruction pour... TAGS ! Rappelons que l'un des trois était déjà mis en examen depuis juin dernier car il était suspecté par les mêmes Sherlock Holmes du 36 quai des Orfèvres d'avoir acheté de la

COLLE (qui aurait servi à nous recouvrir d'affiches de solidarité aux inculpés de Vincennes !
Aaah, quand la



Crim' sniffe la colle !
Voilà, nous en sommes là ! Non seulement plusieurs personnes se retrouvent derrière les barreaux pour avoir voulu exprimer leur solidarité, mais ces bouffons de la Brigade Criminelle voudraient en plus nous réduire au silence et empêcher les incontrôlés de nous redonner autant de couleurs que l'on peut en donner aux idées émancipatrices.

Alors, nous, murs de tous les pays, de tous commerces et de toutes institutions, appelons à venir rapidement nous recouvrir de tags courts et brutaux ("Crève les keufs !" en est un parfait et réjouissant exemple) ou évidemment de ceux, plus élaborés, plus ciblés, plus longs, imaginatifs et poétiques. Avec du rouge véner, du rose fluo, du vert pomme et du bleu ciel, ou encore du noir de rage... Au fat cap comme au posca ! Tous à vos aérosols ! Tous à vos bombes ! N'oubliez pas non plus les seaux de colle sans grumeaux et les belles affiches contre le capital et son État, bien collées dans les coins !

Pour autant, comme nous en ont fait part nos camarades murs de prisons, il va sans dire que rien ne ferait tant plaisir que voir certains d'entre-nous disparaître réellement sous les coups de butoirs de la révolte. Ainsi, la FÉDÉRATION BÉTON ARMÉ DES MURS DE PRISONS, DE CENTRES DE RÉTENTION, HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES, DE COMMISSARIATS ET CASERNES, ainsi que l'ASSOCIATION DES MURS D'USINES ET DE BUREAUX, D'ÉCOLES, DES BANQUES ET DES MULTIPLES ADMINISTRATIONS A LA CON, appellent à leur destruction pure et simple.

Pour un monde sans État ni frontières, sans exploitation ni domination...

Au fat cap comme au posca ! Tous à vos aérosols ! Tous à vos bombes ! Défoncez-nous !

Liberté pour tous les prisonniers. Solidarité avec les révoltés de tous les pays.

Le Front de Libération des Murs.

Appel co-signé par :

Le Front de Libération de Fumigènes (FLF), L'Internationale Pétaradante (IP), le Groupe des Furieuses Banderoles (GFB), la Fédération des Clous Tordus (FCT), les collectifs Saines Occupations et Occup'n'Trash, l'Association des Serrures Engluées (ASE), l'Association Internationale des Caillasses sur les Flics (AICF), le Mouvement pour les Manifs Sauvages (MMS)...

luttés dans le monde

International > Divers
Publié le 28 janvier 2011

ISLANDE : QUAND LE PEUPLE REPREND LE POUVOIR

Aussi incroyable que cela puisse paraître, une révolution anticapitaliste a lieu en Islande en ce moment même, et personne n'en parle, aucun média ne relaie l'information, le black-out total...

Pourtant, la nature des événements en cours en Islande est sidérante : un Peuple qui chasse la droite au pouvoir en assiégeant pacifiquement le palais présidentiel, une "gauche" libérale de remplacement elle aussi évincée des "responsabilités" parce qu'elle entendait mener la même politique que la droite, un référendum imposé par le Peuple

pour déterminer s'il fallait rembourser ou pas les banques capitalistes qui ont plongé par leur irresponsabilité le pays dans la crise, une victoire à 93% imposant le non-remboursement des banques, une nationalisation des banques, et, point d'orgue de ce processus par bien des aspects "révolutionnaire" : l'élection d'une assemblée constituante le 27 novembre 2010, chargée d'écrire les nouvelles lois fondamentales qui traduiront dorénavant la colère populaire contre le capitalisme, et les aspirations du Peuple à une autre société.

Alors que gronde dans l'Europe entière la colère des Peuples pris à la gorge par le rouleau-compresseur capitaliste, l'actualité nous dévoile un autre possible, une histoire en marche susceptible de briser bien des certitudes, et surtout de donner aux luttes qui enflamment l'Europe une perspective : la conquête populaire du pouvoir.

Pour en savoir plus, visitez les sites :

<http://www.cadtm.org/>

<http://www.parisveille.info/>



International
Publié le 25 mars 2011

JOURNÉE DE LA FEMME AU CHIAPAS REBELLE

Les femmes ont réalisé des blocages de routes et des manifestations

Lors du soulèvement zapatiste en 1994, le droit de la femme fut l'une des priorités pour les peuples originaires du Chiapas, une constitution sur le droit de la femme avait même été publiée. 17 ans après ce soulèvement et la construction de l'autonomie de ces dignes peuples, dans tout le Chiapas les

Journée de la femme au Chiapas

Des milliers de femmes et d'hommes de différentes organisations et de groupes ont marché dans différentes municipalités du Chiapas et ont réalisé des blocages de routes mardi 8 mars pour commémorer la journée internationale de la femme.

Les principales revendications étaient la fin des violences contre les femmes, les femicides, la criminalisation des protestations, la fin de la présence militaire dans les communautés et la libération des prisonniers politiques. Près de 500 femmes de l'organisation Société Civile Las Abejas, celle qui fut victime en 1997 du massacre de 45 hommes, femmes et enfants, crime toujours resté impuni, se sont retrouvées à la sortie de la municipalité autonome zapatiste de Polho, devant le camp militaire de Majomut pour commémorer cette journée. Une forte tension s'y est faite ressentir lorsque les femmes ont tenté de forcer le passage pour entrer dans le camp afin de pouvoir réaliser

leur prière, tandis que s'écoutaient des revendications comme « Prisonniers Politiques... libérés !!! »

A San Cristobal de las Casas près de 400 personnes, parmi elles, hommes et femmes de l'autre campagne ont marché dans les rues et ont réalisé un meeting face à la place de la cathédrale où ils ont également exigé que cessent la criminalisation de la protestation et la répression contre les adhérents d'Agua Azul et Mitziton, tout comme le Conseil Autonome de la Cote du Chiapas et le centre des droits de l'homme Digna Ochoa. Ces communautés ont été victimes récemment d'arrestations injustes et aveugles

Les manifestant-e-s ont scandé tout au long de leur marche "prisonniers politiques, libérés !!!". " Ce 8 mars nous ne pouvons pas simplement répéter les slogans et les demandes de l'an passé, le pays entier est en train de vivre des heures critiques" a affirmé un document lu sur la place centrale signé par différentes organisations. "Nous exigeons que cessent les agressions et la répression contre les compagnons de San Sebastian Bachajon" qui furent victime d'une forte répression et de l'arrestation de 117 membres de leur communauté, alors que ceux-ci se trouvent proche du site ultra touristique des cascades de Agua Azul au début de ce mois

"Alors que les prisons sont remplies de lutteurs sociaux, de gens pauvres, qui ne peuvent payer la justice de ceux d'en haut et maintenant aussi de migrants centro-américain, le pays se meurt dans une guerre civile contre le narcotraffic" ont-ils manifesté.

D'autres manifestations d'autres organisations politiques ont également eu lieu dans la ville et dans plus de 15 municipalités du Chiapas, avec parfois la présence de plus de 4000 personnes.

Dans un communiqué de presse, près de 20 organisations politiques ont également exigé la fin de la construction de barrages hydroélectriques et l'exploitation minière à ciel ouvert mais aussi la baisse des coûts de l'énergie électrique et du combustible.

Une journée forte, qui eut ainsi une répercussion dans tout l'état où le droit de la femme est souvent bafoué mais régulièrement exigé par de nombreuses organisations.

Video de la lutte des femmes abejas contre le camp militaire de Majomut : <http://acteal.blogspot.com/2011/03/marcha-de-las-abejas-en-el-dia.html>

LE NUMÉROZÉRO, C'EST AUSSI UNE ÉMISSION DE RADIO

sur Radio Dio, 89.5fm à synthétienne, ou sur www.radiodio.org, un jeudi sur deux à midi et rediffusion à 17h...

Les émissions sont enregistrées et mises en ligne sur le site du NuméroZéro (<http://Lenumerozero.lautre.net>), vous les trouverez dans la rubrique « radio ».



Au programme des dernières émissions Numéro Zéro :

- 29 mars – André Peyrache : "Chair à Charbon", sur les mondes des mines
- 20 mars – Sur la garde-à-vue
- 2 mars – Sur le mouvement pour l'abolition de la viande
- 15 février – Ouvriers et mouvements syndicalistes dans le bassin stéphanois durant la seconde guerre mondiale – Deuxième épisode.
- 2 février – Le Chili et les Mapuches
- 7 janvier – Ouvriers et mouvements syndicalistes dans le bassin stéphanois durant la seconde guerre mondiale

Saint-Etienne > Culture

RIEN-À-SIGNALER - UNE ÉMISSION DE RADIO FÉMINISTE

En écoute tous les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois, de 20h à 21h à saint-étienne sur 89.5 FM ou partout ailleurs sur <http://www.radiodio.org>.

Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse [rienasignaler\[at\]herbesfolles.org](mailto:rienasignaler[at]herbesfolles.org) (pour nous demander des cd, si vous voulez diffuser une de nos émissions, pour nous faire des retours...)



... Et sur le site "Sons en Luttons", écoutez et téléchargez de nombreux sons (interviews, reportages, etc.) sur diverses luttes, faits par diverses radios libres.

<http://sonsenluttons.net>

